

Durée : deux fois 3 semaines (2 fois 4,5h)

Deux chapitres :

Web 1 : html css url droit à l'oubli

web2 : moteur de recherche, sécurité

Sujets d'exposé :

- présenter quelques éléments de l'histoire du web
- présenter le premier site web
il est toujours maintenu ici :
<https://www.w3.org/History/19921103-hypertext/hypertext/WWW/TheProject.html>
reconstitution dans le navigateur Mosaic de l'époque :
<http://line-mode.cern.ch/www/hypertext/WWW/TheProject.html>
- présenter l'histoire de la notion de lien hypertexte
- présenter la notion de droit à l'oubli

Liste des sujets d'exposés: [voir doc spécial](#)

WEB1

- activité sur liens hypertextes dans un sommaire libreoffice :
SNT act web doc libreoffice structure.odt
- leçon 1 : def web + qq élts sur traitement de texte
- introduction : vidéoprojeter un site web quelconque, puis regarder son code source (dans firefox : Ctrl+U). En particulier : le nombre de lignes de code, les premières et dernières lignes
- activité sur html (voir les pages dans snt.byache.fr/raw/minimal.html) → envoyer aux élèves les fichiers html et css minimaux, montrer comment les éditer avec Notepad++, enregistrer, recharger la page... Donner le doc sur le langage html et demander de changer le titre, ajouter des paragraphes, des liens hypertexte et des images
- activité sur css : on reprend le site web modifié par les élèves, donner le doc sur css et demander de personnaliser les styles
- leçon 2 sur html et css
- diaporama et leçon 3 : présentation sur le modèle client-serveur
- activité sur javascript et les cookies snt.byache.fr/raw/cookies.html
- leçon 4: le code envoyé par le serveur peut être exécuté sur le client.
- exercice sur modif de styles css dans le navigateur (dans Firefox, Ctrl+maj+C ouvre l'inspecteur) → on peut facilement modifier les styles css de n'importe quelle page web, mais ce qui est modifié c'est la copie locale des fichiers css. Les fichiers qui sont sur le serveur nous sont inaccessibles
- qqch sur droit à l'oubli : pourquoi cette notion est elle utile ? Concrètement, cela signifie supprimer certaines infos de certains serveurs... Quels problèmes il y a ?

WEB2

- qqch sur : à la lumière de ce qui aura été vu jusqu'à présent, en quoi le fait que le serveur puisse faire exécuter du code chez le client pose-t-il des pbs de sécurité ?
- Activité sur un navigateur : vider cookies, historique, interdire scripts, gérer cartes de crédit, mdp. Consulter un cookie, réfléchir à « qui garde des traces, à part le navigateur ? »

- activité sur cookieviz
- comparaison plusieurs moteurs de recherche
- fabrication d'un moteur à la main : indexation
- fabrication d'un moteur à la main : algo de pagerank (popularité)
- qqch sur l'utilisation des données personnelles par les moteurs
- qqch sur bulles informationnelles (reprise de ce qui a été dit sur le chapitre réseaux sociaux)